

Monsieur le Préfet du Cantal.

~~Monsieur~~ Le sous-préfet de la ville ancien de St^e Flouret
doive ce rendre en Espagne (Madrid) pour règlement
d'affaires.

Comité M^e le Préfet autoriser mon passage
à Angers après l'assurance de mon passage
rapport.

Barroille

St^e Flouret le 11 septembre 1915.

Je suis désolé, par le
maire de St^e Flouret toujours

J. Barroille

